Le CESE a voté son avis "Les nouveaux rapports industrie-services à l'ère du numérique"

PUBLIÉ LE 13/10/2015

Sous l’impulsion de la révolution numérique, l’imbrication de l’industrie et des services, qui efface progressivement les frontières entre les deux secteurs, reconfigure l’ensemble du tissu économique. Aujourd’hui, de plus en plus de services sont associés aux produits manufacturiers et le concept de « solutions » s’impose dans tous les domaines. Les paradigmes du système productif s’en trouvent inversés. Les facilités offertes par le numérique donnent au client un rôle inédit. Il n’est plus un simple consommateur, mais il entre dans l’usine et devient prescripteur. On passe de la production de masse à la production individualisée de masse. Le numérique transforme ainsi profondément l’emploi et le travail, son organisation, ses qualifications. Face à ce constat, le Conseil économique social et environnemental (CESE) a porté sa réflexion sur le triple défi à savoir comment cette offre de produits et services intégrés, dopée par les outils numériques peut-elle répondre aux besoins de produire et consommer autrement, accélérer la transition écologique, de créer une dynamique industrielle en articulant progrès technologique et progrès social. L’avis Les nouveaux rapports industrie-services à l’ère du numérique a été présenté le 13 octobre par sa rapporteure Mme Marie-José Kotlicki (Groupe CGT), en présence du président de la section des activités économiques, M. Jean-Louis Schilansky (Groupe des entreprises). Il a ensuite été soumis au vote de l’assemblée plénière du CESE et adopté avec 144 votes pour, 0 contre et 27 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026